



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Présentation de
l'Alliance de la Fonction publique du Canada au
Comité permanent des finances de la
Chambre des communes
Consultations prébudgétaires

Août 2016

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) est le plus important syndicat de la fonction publique au Canada, représentant plus de 180 000 personnes d'un océan à l'autre. Même si la majorité des membres de l'AFPC travaillent pour le gouvernement fédéral et ses organismes, l'Alliance représente aussi des travailleurs du secteur privé, des gouvernements territoriaux et de l'ensemble du secteur public, y compris des universités.

Résumé

Après des années passées à éviscérer les services publics sur lesquels comptent les Canadiens, le gouvernement fédéral devrait accélérer le rétablissement des services publics fédéraux commencé dans le budget fédéral de 2016-2017.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

- continuer d'augmenter les budgets ministériels dans la même mesure que dans le budget de 2016-2017 afin d'offrir les programmes et les services publics nécessaires;
- faire preuve de transparence à l'égard de la sous-traitance et mettre un terme à l'utilisation d'agences de recrutement de travailleurs temporaires;
- éliminer PPP Canada Inc.;
- faire preuve de transparence et mener des consultations en ce qui concerne les modifications apportées aux programmes de services publics;
- établir de nouvelles procédures de mise en œuvre des nouvelles technologies ayant une incidence sur la prestation des programmes gouvernementaux;
- prendre des mesures visant à assurer l'égalité, y compris dans l'objectif de créer un programme national de garde d'enfants et d'adopter une nouvelle loi proactive sur l'équité salariale;
- utiliser les fonds qui sont actuellement réservés au prochain mandat dans l'objectif de soutenir les infrastructures et les peuples autochtones;
- accroître le taux d'imposition des sociétés afin d'obtenir les revenus nécessaires pour que le gouvernement puisse investir dans l'infrastructure et les programmes publics et de veiller à ce que les sociétés rentables paient leur juste part.

Il faut rétablir les services publics fédéraux plus rapidement

Selon les données du Conseil du Trésor, en mars 2015, les organismes et les services publics essentiels comptaient 25 318 postes de moins qu'en 2011.

Le gouvernement donne suite à ses promesses électorales de rétablir une grande variété de services publics fédéraux. Par exemple, les bureaux du ministère des Anciens Combattants et les postes de la Garde côtière canadienne rouvrent graduellement, mais les progrès sont lents.

Le budget fédéral de 2015 prévoyait une augmentation intensive des dépenses de fonctionnement des ministères au cours des deux premières années, mais ces dépenses ont tendance à se stabiliser au cours des quatre prochaines années. Le Bureau du directeur parlementaire du budget utilise le terme « gel » pour parler de cette situation. À la fin des 4 exercices, les charges de programmes directes représenteront 5,9 % du produit intérieur brut, soit le même taux qu'en 2014-2015, lorsque le Parti conservateur était au pouvoir. Par conséquent, il faudra annuler les réductions budgétaires du gouvernement précédent dans les prochains budgets.

Le Parti conservateur a imposé d'importantes réductions des services publics fédéraux. Il faudra se mobiliser pour rétablir une fonction publique solide, saine et respectée.

Le prochain budget fédéral doit comprendre des mesures visant à annuler plus rapidement ces réductions. Voici des exemples :

- nous n'avons pas encore assez d'inspecteurs des aliments qui travaillent dans des programmes atténuant les risques pour la santé attribuables aux animaux, aux fruits et aux légumes;
- le gouvernement doit annuler les réductions immenses imposées au ministère de l'Environnement et au ministère des Pêches et des Océans s'il est réellement déterminé à protéger l'environnement;
- il faut augmenter le nombre d'employés permanents à Parcs Canada, et ne pas seulement embaucher plus d'étudiants, pour assurer l'accessibilité et l'entretien appropriés de nos parcs nationaux et de nos lieux historiques;
- il faut davantage de ressources pour assurer le traitement des immigrants et des réfugiés et pour les aider à se réinstaller;
- il y a trop peu de fonctionnaires prenant des mesures proactives pour s'assurer que les Canadiens profitent des avantages fiscaux et des autres avantages auxquels ils ont droit;
- le niveau de dotation et les services en personne offerts aux travailleurs sans emploi doivent être suffisants pour réduire les retards dans le traitement des demandes.

Le gouvernement doit faire preuve de transparence à l'égard de la sous-traitance

À l'heure actuelle, le gouvernement estime que les dépenses relatives aux services professionnels et spéciaux s'élèvent environ à 10,9 milliards de dollars par année. La réduction annuelle de 221 millions de dollars prévue dans le budget de 2016 en ce qui concerne les services professionnels, les voyages et les publicités gouvernementales n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Les réponses contenues dans les *Feuilletons* déposés à la Chambre des communes au sujet du recours aux entrepreneurs au sein du gouvernement fédéral révèlent que même les ministères qui préparent les contrats ne savent pas réellement dans quelle mesure et à quelles fins les services des entrepreneurs sont retenus au sein de la fonction publique fédérale. Voici un exemple d'une réponse donnée à une question posée en ce sens : « L'Agence du revenu du Canada a effectué une recherche dans ses dossiers d'approvisionnement électronique afin de trouver des contrats de services dans ses Systèmes administratifs d'entreprise le 19 octobre 2015. Cette recherche a permis de relever 732 contrats. Bien que chaque contrat concerne au moins une ressource (employé), certains contrats concernent plus d'une ressource. Cependant, le système de l'Agence du revenu du Canada ne précise pas le nombre de ressources visées par chaque contrat. » [TRADUCTION] La plupart des ministères ont donné une réponse semblable. C'est inacceptable.

Pour le bien des Canadiens, il faut effectuer un examen transparent et approfondi de l'utilisation des services professionnels et spéciaux, particulièrement des agences de recrutement de travailleurs temporaires. Le prochain budget offre au gouvernement une autre occasion de réduire l'utilisation de ces agences. À elle seule, cette mesure pourrait réduire les coûts totaux et faire en sorte que de nombreuses personnes se trouvant dans une situation de travail précaire trouvent un emploi plus permanent, ce qui favorisera l'économie.

Les partenariats public-privé (PPP) sont une dépense inutile

Le budget de 2016 réserve 3,4 milliards de dollars pour des actifs fédéraux qui tombent en ruine, ce qui donne au gouvernement beaucoup de latitude pour confier la propriété et l'exploitation de ces actifs à des intérêts privés.

La privatisation et les PPP sont plus coûteux et ne sont pas dans l'intérêt public. En 2014, la vérificatrice générale de l'Ontario estimait que les PPP avaient coûté à

la province 8 milliards de dollars de plus, soit 1 600 \$ par ménage ontarien, que si les projets avaient été financés et réalisés par le secteur public. Elle a aussi conclu qu'il n'existait aucune donnée empirique ni aucune preuve démontrant que le secteur privé avait effectivement assumé une large part des risques associés aux 74 projets de PPP examinés.

Le gouvernement n'a pas besoin des PPP. Il bénéficie de coûts d'emprunt plus bas que n'importe quel consortium ou entreprise privée. Il a donc pris une décision judicieuse en supprimant l'obligation selon laquelle il fallait établir si les projets d'infrastructure qu'il finance pouvaient être réalisés dans le cadre d'un PPP. La prochaine étape devrait consister à mettre fin à toutes les activités de PPP Canada Inc.

Les Canadiens doivent connaître la situation des programmes gouvernementaux

Le gouvernement s'est engagé à éliminer les programmes mal ciblés et inefficients, le gaspillage et les initiatives gouvernementales inefficaces et dépassées.

Le budget de 2016 n'a pas précisé la procédure ni les critères permettant de cibler ces programmes, ces dépenses et ces initiatives. Il n'a pas non plus désigné ces programmes ni les raisons pour lesquelles ils ne sont plus dans l'intérêt public. La procédure consistant à désigner ces programmes ou ces dépenses doit être transparente. Les syndicats de la fonction publique fédérale doivent être pleinement informés pour évaluer les répercussions que les modifications pourraient entraîner sur les services et le travail de leurs membres.

Les fonctionnaires fédéraux doivent être protégés pendant la modification des systèmes

Le budget de 2016 proposait d'accorder 75,2 millions de dollars sur 2 ans afin d'appuyer le remplacement de plateformes de gestion des ressources humaines, de gestion financière et de gestion de l'information des ministères et des organismes par des systèmes pangouvernementaux. Nous supposons qu'il s'agit de technologies d'Internet et de plateformes logicielles appuyant ces fonctions.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces travaux seront confiés en sous-traitance à des fournisseurs de services et de connaître les conséquences financières de ces travaux. Nous sommes également préoccupés par la possibilité que ces initiatives ouvrent la voie à des procédures très perturbatrices et entraînent une augmentation des pertes d'emplois.

Nos membres qui sont conseillers en rémunération et des dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux ont déjà subi la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de paye fédérale, Phénix. Jusqu'à maintenant, nous avons appris à la dure qu'il était téméraire de mettre à pied plus de 2 700 spécialistes de la rémunération hautement qualifiés avant que le nouveau système ne fonctionne de façon satisfaisante.

Le gouvernement doit prendre le désastre de Phénix très au sérieux. Il sera impossible de tenir les promesses de réaliser des économies grâce à de nouvelles technologies et à de nouveaux programmes sans le personnel ayant les compétences, l'expertise et l'expérience nécessaires au bon fonctionnement des systèmes. Tant pour le gouvernement que pour les personnes touchées, le coût de la perturbation causée par un programme développé et mis à l'essai d'une façon inadéquate peut être plus important que tout avantage.

L'égalité est bonne pour l'économie

- **Garde d'enfants**

Une note que le ministère des Finances a récemment préparée à l'intention du gouvernement libéral comportait un examen du lien entre la garde d'enfants et la population active. Cet examen a révélé que le taux de participation des mères canadiennes au marché du travail place le Canada au 9^e rang parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

À quelques exceptions près, le taux de participation était inférieur dans les provinces où les frais de garde étaient supérieurs (Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, Colombie-Britannique, Alberta). Selon des données recueillies au Québec, les frais de garde inférieurs ont contribué à améliorer la participation au marché du travail.

Le budget fédéral de 2016 a accordé 500 millions de dollars du fonds d'infrastructure sociale à la garde d'enfants en 2017-2018, 400 millions de dollars pour soutenir les initiatives provinciales et territoriales en matière de garde d'enfants et 100 millions de dollars pour apporter un soutien à l'apprentissage et à la garde d'enfants dans les collectivités autochtones. Pour utiliser ces fonds efficacement, l'AFPC estime qu'il convient d'établir un système de garde d'enfants financé et géré par l'État qui serait assorti d'un cadre stratégique global s'appuyant sur des données et des recherches solides.

- **Équité salariale**

L'un des moyens de régler le problème de disparité salariale entre les sexes consiste à adopter des lois proactives en matière d'équité salariale. Bien qu'il s'agisse d'un droit établi en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* depuis presque 40 ans, il s'avère que le modèle actuel fondé sur les plaintes occasionne beaucoup de confrontation, nécessite une expertise juridique, exige beaucoup de temps et de ressources pour régler les plaintes et nuit à l'objectif de la loi.

Le 9 juin 2016, un Comité spécial sur l'équité salariale de la Chambre des communes a recommandé une nouvelle loi proactive. Le gouvernement libéral a eu l'occasion d'appliquer immédiatement les recommandations de ce comité. Une nouvelle loi obligeant de façon positive les employeurs du secteur fédéral à prendre des mesures pour éliminer les écarts de salaires discriminatoires fondés sur le sexe non seulement est juste, mais procure aussi des avantages sur le plan économique.

Il faut en faire plus pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones

Pendant des générations, les peuples autochtones ont été victimes d'injustice et de négligence, sans oublier que le gouvernement conservateur a fait des réductions dans les programmes et a commencé à imposer un plafond de 2 % sur les fonds destinés à l'éducation en 1996 (les étudiants des Premières Nations ont donc reçu 20 milliards de dollars de moins que les écoles financées par les gouvernements provinciaux). Cela s'ajoute aux logements inhumains et au déficit concernant les infrastructures. Pour avoir réellement une incidence sur le quotidien des personnes vivant dans les réserves, le gouvernement libéral doit faire bien plus que ce qu'il a proposé dans le budget fédéral de 2016.

Le budget de 2016 accordait la majorité des fonds pendant la première année du *prochain* mandat du gouvernement. Par exemple, 2,6 milliards de dollars étaient réservés à l'éducation des Premières Nations, mais de ceux-ci, seulement 1,15 milliard serait accessible pendant le présent mandat. Le reste, soit 1,45 milliard de dollars, serait accessible uniquement après la prochaine élection fédérale. Ces fonds sont nécessaires dès maintenant.

Le niveau de financement en soi n'est pas suffisant pour financer les infrastructures essentielles dont les Premières Nations du pays ont si désespérément besoin. Selon les données du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, il faut au moins 8 milliards de dollars pour alimenter les ménages actuels en eau potable. Le budget de 2016 a réservé des fonds dérisoires de 618 millions de dollars.

Le gouvernement doit accorder du financement pour certaines des promesses réelles et importantes qu'il a faites pendant la campagne électorale de 2015; il doit donner suite aux [Appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, appliquer la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et tenir son engagement à respecter tous les droits ancestraux et issus de traités.

Mesures d'imposition proactives

Pour respecter ses nombreuses promesses concernant le rétablissement des services publics fédéraux, le gouvernement libéral devra prendre d'importantes décisions sur les façons d'augmenter ses revenus. Les Canadiens doivent comprendre et reconnaître le lien qui existe entre, d'une part, les services et les infrastructures qu'ils utilisent, et d'autre part, la nécessité d'imposer certaines mesures d'imposition. Nous devons également veiller à ce que chacun paie sa juste part.

Le taux d'imposition des sociétés demeure bien en deçà du taux d'imposition combiné des États-Unis, notre principal partenaire commercial, qui se chiffre à 39 %. Le Centre canadien de politiques alternatives estime que le rétablissement du taux d'imposition des sociétés en vigueur avant 2006, soit 19 %, permettrait à lui seul d'engranger 6 milliards de dollars par année.

Le dernier budget proposait d'investir 444,4 millions de dollars sur cinq ans afin de permettre à l'Agence du revenu du Canada de faire encore davantage pour réprimer l'évasion fiscale et lutter contre l'évitement fiscal. Grâce à la lutte contre l'évasion fiscale, l'Agence du revenu du Canada a récolté plus d'un milliard de dollars de plus que ce qui était prévu en 2014-2015. Cependant, les Canadiens pour une fiscalité équitable estiment que l'an dernier seulement, les sociétés ont placé 40 milliards de dollars dans des paradis fiscaux, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2014. Il faut en faire beaucoup plus.

Le gouvernement doit non seulement respecter cette promesse d'investissement, mais aussi accélérer la mise en œuvre de cette mesure, car elle devrait permettre de recueillir au moins 2,8 milliards de dollars de plus sur cinq ans.